

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 20 SEPTEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE**

OBJET : Coopération décentralisée et soutien à des animations locales contribuant à la dynamique événementielle et internationale du territoire.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué aux affaires internationales et européennes - interventions humanitaires, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La politique de relations extérieures de la collectivité se trouve au cœur d'une volonté politique plus globale de construction de la "Provence de demain" : une Provence attractive, créatrice d'emplois, ouverte au monde, innovante, connectée et forte de ses domaines d'excellence.

La coopération décentralisée ainsi que les autres actions en lien avec le rayonnement du territoire répondent à des enjeux partagés. La mise en commun de savoir-faire et l'organisation pratique de transfert de compétences entre partenaires, ici Israël et l'Arménie, produisent un enrichissement mutuel de nos savoirs et de nos pratiques.

Conformément au rapport cadre n° 21 du 14 décembre 2018 portant sur la politique publique initiée par la Direction des relations internationales, affaires européennes et interventions humanitaires du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, j'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, suivant le tableau ci-joint, l'attribution, au titre de 2019 et dans le cadre du dispositif "Coopération et développement", de subventions à deux associations des Bouches-du-Rhône, pour un montant global de 37 000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

